

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit d'un fonds de poésie, de lettres et de documents personnels.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, il est rare qu'on parle de poésie en Conseil municipal, bien que la Ville de Lyon ait une politique intéressante dans ce domaine, avec notamment le prix Kowalski et le Printemps des Poètes.

Nous nous réjouissons de cette entrée dans notre bibliothèque municipale des archives de Mme Salager, qui marque ainsi son attachement de longue date à notre ville, bien qu'elle n'en soit pas originaire, et l'attachement de ses artistes à Lyon est pour nous un titre de fierté. Annie Salager en est une des voix poétiques les plus intéressantes, que plusieurs prix ont distinguée.

Elle est l'auteur d'une œuvre importante qui ne se réduit d'ailleurs pas à la poésie puisqu'on y trouve aussi des traductions et des récits marqués par l'ouverture à d'autres cultures, en particulier espagnole et occitane.

Ses archives ne seront pas seulement intéressantes par la connaissance de son œuvre et de l'auteur. Les revues, journaux, la correspondance nous apporteront des éléments précieux sur toute une époque de la vie intellectuelle, de la création à Lyon et bien au-delà, Mme Salager ayant nourri des liens avec de nombreux créateurs, écrivains (on note René Char parmi les plus illustres) et plasticiens notamment.

Il n'est pas si fréquent qu'une bibliothèque puisse accueillir les archives d'un écrivain de son vivant. Annie Salager signait jeudi dernier un nouveau recueil de poésie. En la remerciant, nous lui souhaitons une belle poursuite de son œuvre.

M. LE MAIRE : Merci bien Madame Legay, c'est très bien d'avoir évoqué ce don et cette œuvre. Evidemment, nous avons mis en place à Lyon le Printemps des Poètes qui, dans tous les quartiers, est un très beau moment auquel M. Képénékian et moi nous vous invitons à assister.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Vous permettez Monsieur le Maire, en matière de poésie nous avons bien sûr le Prix Kowalski et nous tenons à lui rendre un rayonnement plus large. Je vous rappelle et Katherine le sait bien, qu'il s'agit d'un des prix de poésie les plus dotés de France. Les responsables du Printemps des Poètes, compte tenu du travail qui est fait aussi autour de la poésie à Lyon, souhaitent que Lyon joue une place plus importante au plan national dans cet événement. Je pense que l'Adjoint à la Culture de la Ville de Lyon sera aux côtés de M.

Siméon à Paris pour le lancement de cette année. Je crois que c'est très important, Annie Salager est dans le jury du Prix Kowalski et nous sommes en train, dès cette année, de faire bouger aussi le jury de ce Prix Kowalski. Je rappelle au passage que j'ai demandé à Patrice Béghain de rejoindre ce jury de manière à ce que nous puissions utiliser toutes les compétences et je crois que nous aurons de beaux rendez-vous avec les poètes.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition. Elles sont adoptées.

(Adopté.)